

marches-securises.fr

PUBLICATION



## ÉTABLISSEMENT

SNA - Seine Normandie  
Agglomération (27)  
Campus Espace Parc  
Technologique  
Plt de l'Espace  
27200 Vernon

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA  
CONCURRENCE**

TRAVAUX

**Section 1 : Identification de l'acheteur**

**Nom complet de l'acheteur :** Communauté d'Agglomération Seine Normandie Agglomération (27)

**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 20007231200016

**Code postal / Ville :** 27120 DOUAINS

**Groupement de commandes :** Non

**Section 2 : Communication**

**Moyens d'accès aux documents de la consultation**

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Identifiant interne de la consultation :** 2024/005 P2

**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Service Commande Publique - Tél : +33 276480166 - Mail : [marchespublics@sna27.fr](mailto:marchespublics@sna27.fr)

**Section 3 : Procédure**

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionné à l'article L.323-1 du Code du travail

Capacité économique et financière : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Capacités techniques et professionnelles : Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin)

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Attestations de formation SS4 du personnel pour les travaux en présence d'amiante en cours de validité (à minima un opérateur et un encadrant de chantier doivent être formés)

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** **Lundi 15 juillet 2024 - 16:00**

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) :** Service Assainissement

**Critères d'attribution :** 1- Valeur technique : 60%

2- Prix des prestations : 40%

## **Section 4 : Identification du marché**

**Intitulé du marché :** 2024/005 - Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement sur l'ensemble du territoire de SNA P2

**Classification CPV :** 45232410

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** 2024/005 - Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement sur l'ensemble du territoire de SNA P2

**Lieu principal d'exécution :** Territoire de Seine Normandie Agglomération

**Durée du marché (en mois) :** 12

**Valeur estimée hors TVA :** Valeur maximale : 1000000 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Oui

## **Section 5 : Informations sur les lots**

### **LOT :**

**Lot 01 - Réhabilitation en tranchée des réseaux d'assainissement**

**Classification CPV :** 45112100

**Valeur estimée du lot hors TVA :** 500000 euros

**Lieu d'exécution du lot :** Territoire de Seine Normandie Agglomération

### **LOT :**

**Lot 2 - Réhabilitation par l'intérieur des réseaux d'assainissement**

**Classification CPV :** 45232410

**Valeur estimée du lot hors TVA :** 500000 euros

**Lieu d'exécution du lot :** Territoire de Seine Normandie Agglomération

## **Section 6 : Informations complémentaires**

**Visite obligatoire :** Non

### **Autres informations complémentaires :**

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Les prestations sont réparties en 2 lot(s).

Aucune variante n'est autorisée.

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an (du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025). Il pourra être reconduit 3 fois sans que la durée ne puisse excéder 4 ans.

Le présent dossier pourra faire l'objet de rectificatifs et d'échanges électroniques durant la consultation. Les soumissionnaires sont donc invités à s'identifier sur la plateforme au moment du retrait du DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) en indiquant l'adresse mail à laquelle les échanges électroniques pourront être adressés. Les soumissionnaires ne pourront donc élever aucune réclamation à l'encontre du représentant de la collectivité, en cas de non identification sur la plateforme de téléchargement, d'une adresse invalide (erreur de frappe / adresse obsolète / congés du correspondant / ...), de réception du courriel dans ses indésirables... Il est par ailleurs, recommandé aux candidats de consulter régulièrement la plateforme afin de s'assurer qu'ils bénéficient bien des dernières modifications éventuelles. La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation.

Les voies de recours ouvertes au candidats sont indiquées au règlement de la consultation.

**Date d'envoi du présent avis**

21 juin 2024